

Séance du 06 avril 2023

Le six avril deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Robert BONDIER, maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	8	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Jean-Robert BONDIER, Michael MARILLIER, , Alain MOISSONNIER, Rachel HUGUES, Jan VINCENT, Gilles VINCENT, Floriano DE MATOS, Dominique LACROIX

Procurator(s) :

Aïcha BURDAIRON

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
31 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Aïcha BURDAIRON

Date d'affichage
31 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

11 avril 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Alain MOISSONNIER

et publication du

11 avril 2023

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2022 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à VILLARDS-D'HERIA

Le Maire, Jean-Robert BONDIER

*Le secrétaire de séance
Alain MOISSONNIER*

